

DIRECTEUR
Albert LEGAULT

RÉDACTEURS

Manon TESSIER
Thierry GONGORAForum sur
la sécurité
et la défense

LE FLÉAU DES ARMES LÉGÈRES ET PORTATIVES (ALP)

Il existe depuis quelque temps un intérêt marqué pour le problème de la prolifération des armes légères et portatives (ALP) de la part des chercheurs, des groupes actifs en matière de désarmement et de développement, des gouvernements et des organisations internationales. La création du Groupe d'experts de l'ONU sur les armes de petit calibre a été un catalyseur de ce mouvement. Ce groupe de seize membres présidé par le Japonais Mitsuro DONAWAKI a présenté son rapport devant la Commission du désarmement et de la sécurité internationale le 21 octobre 1997 (Document ONU, A/52/298). Pourtant il y a moins d'une décennie, ces armes étaient presque totalement absentes des études et forums sur le contrôle des armements et le désarmement alors qu'elles sont, depuis, devenues un sujet incontournable. Cet intérêt s'explique par l'importance qu'ont pris les conflits internes depuis la fin de la guerre froide, ces conflits étant menés avant tout par des troupes légèrement armées. La prolifération des ALP est aussi un facteur qui accélère la déliquescence de l'État dans le Tiers-Monde et un obstacle à la reconstruction des États et sociétés émergeant d'une guerre civile. En outre, le succès d'une opération de maintien de la paix peut être remis en cause dans un contexte où les ALP abondent. Les Casques bleus peuvent voir leur action limitée pour des raisons de sécurité ou devoir faire appel à des armes lourdes pour remplir leur rôle; ce qui entraîne des coûts additionnels reliés au déploiement de forces plus lourdement armées et accroît le risque d'affrontements entre soldats de la paix et éléments armés locaux.

LA PROBLÉMATIQUE DU MICRODÉSARMEMENT

Depuis que le Secrétaire général des Nations Unies a utilisé pour la première fois, en janvier 1995, le terme "microdésarmement" dans son Supplément à l'*Agenda pour la paix*, les efforts de réflexion se sont multipliés à ce sujet afin de définir les ALP et d'établir les conditions spécifiques de leur contrôle. Il est difficile de trouver une définition précise qui fasse consensus, mais on peut dire que les ALP sont les armes (et leurs munitions) à usage militaire qui peuvent être portées par un combattant, une bête de somme ou un camion léger, et qui ne nécessitent pas un appui logistique complexe. Ces armes sont idéales pour des combattants peu entraînés menant une guerre de guérilla. Les armes portatives sont plus précisément les armes qui équipent le combattant individuellement (ex: pistolet, mitraillette, fusil d'assaut) tandis que le terme armes légères est parfois utilisé pour désigner la catégorie des armes telles que mortier et canon antiaérien léger se situant entre les armes portatives et les armes lourdes, ou pour désigner indistinctement cette catégorie intermédiaire d'armes en plus des armes portatives. Ces exercices classificatoires et définitionnels peuvent paraître futiles dans la mesure où la plupart des observateurs s'entendent sur les armes spécifiques qui font l'objet du microdésarmement (voir tableau ci-dessous pour une liste représentative), mais ils ont leur importance pour les experts chargés de rédiger des instruments légaux dans ce domaine.

Le microdésarmement implique une problématique assez différente de celle qui s'applique aux armes lourdes conventionnelles et nucléaires. Les ALP ne font pas l'objet d'un monopole étatique. Les acteurs impliqués dans la production et les transferts sont beaucoup plus nombreux et variés que pour les armes lourdes ou nucléaires. Il y aurait près de 300 firmes productrices d'ALP réparties dans plus de 50 pays dans le monde. La production d'ALP et de munitions pour ces armes est en général la première mesure prise par un État désireux d'acquérir une industrie de la défense ou d'accroître son autonomie militaire. De plus, la production d'ALP peut être entreprise même avec des moyens artisanaux comme c'est le cas, par exemple, dans le Nord-Ouest du Pakistan où de petites entreprises produisent des copies du célèbre fusil d'assaut AK-47, qui se revendent sur le marché local pour environ 230 \$ U.S. pièce.

Nous savons peu de choses sur la production mondiale (voire même nationale) de ces armes et sur leur commerce. Contrairement aux armes lourdes, leur possession et leur commerce ne sont pas répertoriés dans les grands annuaires comme le *Military Balance* ou le *SIPRI Yearbook* et ne font pas l'objet de déclaration dans le cadre du registre des armes conventionnelles de l'ONU. L'Arms Control and Disarmament Agency estime que le commerce des ALP représente environ 13% du commerce total des armes dans le monde. Plusieurs sources avancent aussi le chiffre suivant pour souligner l'ampleur du problème: il y aurait environ un demi-milliard d'armes à feu militaires dans le monde, soit environ une pour douze habitants de la planète.

Les caractéristiques des ALP rendent leur contrôle difficile car elles sont faciles à produire, relativement peu dispendieuses et aisément dissimulables. De plus, elles s'inscrivent parfois dans des cultures locales qui valorisent la possession d'une arme. Le succès de la campagne contre les mines a reposé en grande partie sur une stigmatisation de ces armes; il n'est pas évident que la même stratégie puisse s'appliquer aux autres ALP, bien que plusieurs programmes de microdésarmement ayant connu du succès incluent une dimension visant à remettre en question la culture guerrière ou machiste qui légitime le règlement des différends par la violence.

LES ARMES LÉGÈRES ET PORTATIVES

- pistolet
- mitraillette
- fusil automatique ou semi-automatique
- mitrailleuse

- lance-grenades
- lance-roquettes portatif
- canon léger sans recul et tube lance-roquettes léger
- canon antiaérien léger

- mortier léger ou moyen
- missile antichar ou antiaérien léger
- grenades, mines et autres explosifs
- munitions pour toutes les armes ci-mentionnées

Finalement, le contrôle des ALP pose plusieurs défis aux gouvernements. De nombreux États n'ont pas de lois ou de moyens administratifs suffisants pour contrôler la possession et les transferts d'ALP sur leur territoire. Ce problème concerne surtout les États du Tiers-Monde, mais plusieurs pays développés doivent aussi faire face à ce problème en particulier lorsqu'il s'agit de réseau complexe de trafic d'armes. R.T. NAYLOR, économiste à l'Université McGill, estime même que l'économie internationale parallèle a atteint un tel degré de développement et de sophistication que du commerce illicite d'ALP peut s'y produire à l'abri de la répression des services policiers et de renseignement. Malgré tout, de nombreux analystes affirment que ces obstacles ne sont qu'apparents, que ce qui manque avant tout selon plusieurs, c'est la volonté des États de prendre cette question au sérieux. D'où l'importance de la mise en place d'une campagne de sensibilisation similaire à celle qui a mené à la médiatisation du dossier des mines antipersonnel pour forcer la communauté internationale à agir.

DE PETITES ARMES AUX EFFETS DÉVASTATEURS

Ceux qui plaident pour la nécessité d'agir afin de limiter la prolifération des ALP soulignent les tendances lourdes suivantes: la plupart des conflits armés dans le monde depuis 1945 sont des conflits internes, où les ALP sont l'armement de base des combattants; les guerres font de plus en plus de victimes civiles (48% du total des victimes durant la Seconde Guerre mondiale, 84% lors de la guerre de Corée, 90% durant la guerre du Vietnam et dans la plupart des conflits depuis); les ALP ne représentent qu'une fraction du commerce mondial des armes, mais elles sont à l'origine de la majorité des pertes en vies humaines (de 80 à 90% selon diverses estimations) causées par les conflits dans le monde.

Cette évaluation globale est corroborée par de plus en plus d'études de cas portant sur des pays ou des conflits en particulier. Ces études ont ainsi retracé le rôle des transferts d'ALP dans la guerre civile et le génocide rwandais. Un analyste a pour sa part démontré comment les armes envoyées initialement à la résistance afghane dans les années 80 (des centaines de milliers d'ALP) se sont répandues dans l'ensemble de la partie nord du sous-continent indien, aggravant l'instabilité et les conflits identitaires au Pakistan et en Inde. D'autres études ont pour leur part démontré comment les sociétés émergent d'une guerre civile peuvent facilement y replonger, ou stagner dans un état généralisé d'insécurité, si l'on ne prend pas soin de récupérer et détruire les armes qui ont servi aux combattants.

LES GRANDES LEÇONS DU MICRODÉSARMEMENT

Les ALP étant présentées de façon simpliste comme la source de tous les maux, on pourrait croire qu'il suffit de mettre en place des programmes de microdésarmement efficaces pour faire progresser rapidement la cause de la paix dans les régions et pays ravagés par les conflits internes. En fait, la réalité est plus compliquée car les études portant sur les nombreux programmes de microdésarmement menées dans le monde depuis le début des années 90 démontrent que de tels programmes ne connaissent du succès que si le problème du désarmement est abordé de façon globale. On se rend alors compte que le microdésarmement peut difficilement progresser en dehors du cadre plus large de la résolution du conflit et de la reconstruction des sociétés. On peut tout de même tirer cinq grandes leçons des expériences de microdésarmement réalisées jusqu'à maintenant.

- Un programme de microdésarmement doit être cohérent et impartial. Le programme a plus de chance de réussir lorsqu'il s'inscrit dans le cadre d'un accord de paix et vise toutes les parties (ex: ONUSAL au Salvador) que lorsqu'il relève d'une politique improvisée et inconsistante (ex: UNITAF et ONUSOM II en Somalie). Il doit être planifié d'avance et faire l'objet du mandat d'une

mission de maintien de la paix, plutôt que d'apparaître en cours de mission en réponse à la détérioration de la situation sécuritaire sur le terrain.

- Le microdésarmement doit s'accompagner d'un programme de démobilisation des combattants, il faut pour cela favoriser leur retour (ainsi que celui de leurs proches) à la vie civile par un programme de réintégration sociale et économique. Sans une telle assistance, la démobilisation peut faire place à une criminalité croissante et à l'instabilité politique. Les ONG étrangères et l'aide internationale sont souvent cruciales dans cette phase car les autorités locales n'ont souvent pas les ressources ou l'expertise pour réaliser la reconversion de dizaines de milliers de combattants.

- Il est important de détruire les armes recueillies ou saisies, car l'expérience démontre que les armes simplement entreposées reviennent en circulation à des fins criminelles ou politiques, ou sont transférées vers d'autres pays pour alimenter de nouveaux conflits. Par exemple, l'ONUMOZ transféra aux autorités mozambicaines la majorité des 189 827 armes qu'elle recueillit, mais une partie de ces armes se retrouvèrent par la suite en Afrique du Sud entre les mains de criminels. Des problèmes similaires de diffusion à l'échelle régionale, voire mondiale, de surplus d'ALP se sont produits dans d'autres régions d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

- Le désarmement coercitif de groupes armés est peu praticable, à part contre des éléments marginaux, c'est-à-dire lorsqu'une telle politique fait l'objet d'un consensus de la part des parties. Une telle politique requiert de plus un net avantage militaire de la part des troupes menant de telles opérations (ex: la SFOR en Bosnie). Par contre, une campagne policière vigoureuse pour repérer et détruire les caches d'armes peut s'inscrire dans une politique plus large de désarmement volontaire des parties.



- Le microdésarmement d'un pays est difficile à réaliser si les États limitrophes ne coopèrent pas afin de stopper ou limiter les infiltrations d'armes dans le pays. Dans certains cas le contrôle frontalier peut représenter un défi de taille pour l'État et nécessiter une assistance extérieure; dans d'autres cas, l'absence de contrôle administratif et policier peut masquer une politique d'assistance militaire à une des parties au conflit. Le microdésarmement même s'il se pratique sur le terrain a donc une dimension diplomatique régionale sans laquelle il peut difficilement être viable, car sans embargo régional une partie au conflit peut rapidement renouveler les hostilités (ex: l'UNITA en Angola de 1992 à 1996).

Ci-contre:

RETOUR D'ARMES
AU NICARAGUA

LES PROGRAMMES DE RACHAT D'ARMES

Une des mesures les plus souvent utilisées dans le cadre des campagnes de microdésarmement est l'instauration d'un programme de rachat d'armes par lequel les personnes sont invitées à rapporter leur arme en échange d'un paiement en argent ou d'une aide pour faciliter leur réintégration économique. Ces programmes sont directement inspirés de mesures similaires adoptées dans les grands centres urbains des États-Unis pour combattre la prolifération des armes à feu. Ces campagnes de rachat culminent souvent dans un autodafé d'armes auquel la population est conviée et qui symbolise la fin du conflit ou la condamnation du recours aux armes pour régler les différends. Le rachat d'armes est une mesure coûteuse, car on doit offrir généralement quelques centaines de dollars américains pour racheter une arme aussi convoitée qu'un fusil d'assaut. Lorsqu'un pays regorge de centaines de milliers d'armes, il devient vite irréaliste de croire qu'un tel programme puisse à lui seul régler le problème. Par exemple, au Salvador les divers programmes de démobilisation et de rachat d'armes ont mené à la destruction d'environ 20 000 armes dans un pays où l'on estime que 200 000 armes sont encore en circulation. Le rachat d'armes demeure tout de même une mesure appuyée par la plupart des partisans du microdésarmement. Le programme le plus coûteux à ce jour serait celui mené au Nicaragua et dont la facture s'élève à 6 millions \$ U.S., pour 142 000 armes et 250 000 munitions récupérées dont 64 000 armes rachetées. De tels programmes nécessitent donc souvent une assistance financière étrangère. En Haïti, un programme de rachat mené par les États-Unis a coûté près de 2 millions de dollars U.S. pour la récupération de 3 684 armes et 6 512 munitions.

L'AMORCE D'UNE CAMPAGNE INTERNATIONALE

Fortes de leur implication et du succès de leur lutte contre les mines antipersonnel, les ONG espèrent de nouveau pouvoir suivre la voie du multilatéralisme à composante civile pour s'attaquer à ce dossier. Parmi les ONG les plus actives, notons la Federation of American Scientists qui a été l'une des premières à proposer une campagne internationale pour l'interdiction des armes légères. Des ONG se sont réunies à Capetown en juillet 1997 pour une conférence sur les armes légères en Afrique. D'autres se sont réunies en décembre à Washington pour un atelier organisé par l'American Academy of Arts and Sciences et la Commission Carnegie. En décembre, Ed LAURANCE du Monterey Institute of International Studies a présenté en marge du processus d'Ottawa sur les mines antipersonnel une première version d'une Convention sur la prévention de l'usage indiscriminé et illégal des armes légères. Un comité préparatoire pour une campagne mondiale contre les petites armes et les armes légères a débuté ses activités en 1998 et lancé son site Internet (www.prepcom.org).

PRINCIPAUX EFFORTS MULTILATÉRAUX EN 1997

- **La convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicite des armes à feu, munitions, explosifs et autres matières afférentes est signée le 14 novembre 1997 au siège de l'OEA. Ce traité constitue une percée dans le domaine.**
- **Lors du Sommet de Denver en juin, le G-8 demande au sous-groupe des armes à feu du Groupe sur la criminalité d'examiner la possibilité d'adopter un texte juridique international sur le trafic des armes à feu.**
- **Le Conseil des ministres de l'Union européenne adopte en juin un programme pour combattre le trafic illicite des armes légères.**
- **L'ASEAN, l'UE et l'OEA étudient la possibilité de créer des registres régionaux sur les armes légères ou de se doter de codes de conduite et d'éthique sévères en matière de vente d'armes.**

Jusqu'à présent, le leadership politique d'une telle campagne n'a pas encore été officiellement pris par un État ou un groupe d'États. Plusieurs songent encore au Canada ou à d'autres puissances moyennes pour être le moteur de ce mouvement international qu'on a déjà baptisé le processus d'Ottawa III. Pour sa part, le ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd AXWORTHY, a récemment déclaré que les armes légères représentaient le prochain défi à relever en matière de sécurité humaine. Le Canada inscrit d'ailleurs la problématique des APL dans une lutte contre les causes profondes de cette prolifération, autrement dit dans une lutte contre les causes même des conflits. Sur le plan pratique, cela veut dire travailler avec les dirigeants et la société civile des pays concernés pour développer des solutions de rechange pacifiques et démocratiques aux conflits armés. Le projet est ambitieux, mais ne paraît pas obtenir, pour l'instant, autant d'appuis que ceux recueillis lors de la campagne contre les mines antipersonnel.

Le bulletin *Le Maintien de la paix* est désormais accessible sur INTERNET à l'adresse suivante: <http://www.ulaval.ca/iqhei>

Prix de l'abonnement : \$13.00 pour six numéros en 1998, ou 3,50 dollars le numéro. Veuillez libeller votre chèque au nom de l'IQHÉI et l'adresser au Pavillon Charles-De Koninck, bureau 5460, Université Laval, Québec, G1K 7P4.
Abonnement électronique via : rei@hei.ulaval.ca

Supervision éditoriale: Claude BASSET

ISSN 1192-909X